



**Association des parents d'élèves
du lycée-collège de la Planta
(APELP)**

Titre
Nom et Prénom
Adresse
NPA Localité

Sion, septembre 2023

Madame, Monsieur,
Chers parents d'élèves,

Par la présente et comme chaque année, le Comité de l'APELP se permet de faire appel à vous pour le versement de la **cotisation volontaire annuelle** qui se monte au minimum à 25 francs par famille. Il vous rappelle que la seule source de revenus de l'APELP est constituée de ces cotisations et que celles-ci lui permettent de remplir notamment les objectifs suivants :

- offrir des prix en fin d'année à des élèves méritants (p.ex. des élèves ayant redressé une situation fortement compromise ou ayant dû faire face à des situations personnelles difficiles [maladie, décès]) ;
- venir en aide à des élèves en situation de grave détresse financière ;
- soutenir certains projets du Rectorat en faveur des élèves (p.ex. la prise en charge financière complète des cours destinés aux élèves souffrant de troubles de type « dys- » et à leurs parents) ;
- conseiller les parents si leur enfant fait face à une situation scolaire à laquelle ils ne trouvent pas d'issue (p.ex. une relation difficile avec un professeur), notamment en faisant l'intermédiaire avec le Rectorat ou le professorat, si besoin en garantissant l'anonymat.

Tous les élèves et tous les parents étant susceptibles de profiter des prestations de l'association, le Comité espère que vous réserverez bon accueil à cet appel à cotisation en effectuant un versement – de préférence par e-banking pour éviter les frais générés par un paiement au guichet postal – sur le compte de l'APELP (compte postal 19-10862-4 / IBAN CH15 0900 0000 1901 0862 4).

Votre soutien est important. L'APELP pourra ainsi répondre favorablement à toutes les demandes d'aide qui pourraient émaner tant d'étudiants que du Rectorat, pour le bien-être de nos enfants et dans l'intérêt bien compris de tous.

Par avance le Comité vous remercie pour votre soutien et votre générosité.

Le Comité profite aussi de l'occasion pour vous inviter à participer à **l'Assemblée générale de l'APELP**, qui se tiendra le **mardi 10 octobre 2023 à 20 heures** dans le pavillon situé entre les deux bâtiments principaux du Collège. L'ordre du jour de l'assemblée figure au verso du présent courrier. Afin d'organiser au mieux l'AG, les membres qui y participeront voudront bien impérativement s'inscrire au préalable par simple courrier électronique.

Votre Comité vous remercie une fois encore pour votre indispensable et précieux soutien et vous présente ses plus cordiales salutations.

Pour le Comité de l'APELP :

Christian Roten, Président

Ordre du jour de l'Assemblée générale de l'APELP

mardi 10 octobre 2023 à 20 heures

dans le pavillon situé entre les deux bâtiments principaux du Collège

1. Ouverture de l'AG, liste des présences et procès-verbal de la dernière AG
2. Rapport annuel du Président
3. Situation financière
4. Élections statutaires
5. Parole au Rectorat
6. Divers

Afin d'organiser au mieux l'AG, les membres qui y participeront voudront bien impérativement s'inscrire au préalable par simple courrier électronique avant le 3 octobre 2023 (apel.p.sion@yahoo.com).

Récépissé

Compte / Payable à

CH15 0900 0000 1901 0862 4
Association des Parents des Elèves du Collège
de la Planta
1950 Sion

Payable par (nom/adresse)

Monnaie Montant

CHF

Point de dépôt

Section paiement



Monnaie Montant

CHF

Compte / Payable à

CH15 0900 0000 1901 0862 4
Association des Parents des Elèves du Collège de la
Planta
1950 Sion

Informations supplémentaires

Cotisation APELP 2022/2023

Payable par (nom/adresse)